



**PRÉFET  
DE LA GIRONDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 8 juin 2023

### **Réouverture de la pêche et de la commercialisation en vue de la consommation pour l'ensemble des coquillages du bassin d'Arcachon**

Les résultats des analyses effectuées cette semaine dans le cadre du suivi des zones de production mené par l'État ont révélé que l'ensemble des coquillages en provenance du Bassin d'Arcachon ne présentait plus de risque pour la santé humaine en cas d'ingestion.

En conséquence, **le préfet de la Gironde a décidé, ce jeudi 8 juin 2023, d'autoriser de nouveau sur le bassin d'Arcachon les activités de pêche et de commercialisation pour l'ensemble des coquillages.**

**Cette décision concerne la levée des dernières interdictions qui s'appliquaient encore sur un ensemble de coquillages : moules, coques, couteaux, bigorneaux...**